

Demain l'Université de Strasbourg

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET

DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ETUDIANTS (ORESIFE)

Etat des lieux et propositions – Note 20/07/08

Le contexte

Depuis sa création au sein du Pôle universitaire européen en 2002, les missions de l'Observatoire, qu'elles soient récurrentes ou ponctuelles, revêtent très majoritairement une dimension régionale, qu'il s'agisse :

- du fascicule « **les chiffres clés des universités** », recueil de statistiques institutionnelles relatives au fonctionnement des quatre universités d'Alsace, réalisé chaque année depuis 2002/03 ;
- des **enquêtes d'insertion professionnelle** des étudiants sortant des universités ;
- des **enquêtes ponctuelles** d'évaluation des différents dispositifs mis en œuvre par les universités (Journées des universités, Doctoriales....) ;
- du « **Portail des formations universitaires en Alsace** » mis en place dans le cadre du projet UNERA, sous le pilotage de l'ORESIFE ;
- de la conception et de la mise en œuvre d'outils **d'aide à l'orientation** des étudiants, en particulier des néobacheliers de l'académie ;
- de réponses coordonnées au niveau régional à différentes enquêtes ou demandes émanant des différents interlocuteurs ou partenaires des universités (Ministère, Rectorat, Région Alsace...)

Cette dimension s'inscrit dans une dynamique partenariale qui, aux 6 membres fondateurs du Pôle, a rapidement associé l'UHA, pour ce qui concerne les travaux de l'ORESIFE en particulier.

Plus récemment, la mise à disposition de l'ORESIPE d'un emploi d'ingénieur d'études par le Rectorat, a permis de développer les études en lien avec le passage lycée/université et l'orientation des bacheliers.

Perspectives

La dissolution du GIP « Pôle européen » fin 2008, repose la question du positionnement institutionnel de l'ORESIPE et de ses missions.

De **façon informelle** jusque là, il semble admis que, à l'instar des autres services rattachés au Pôle, l'ORESIPE sera rattaché à l'UdS au 1^{er} janvier 2009 et intégré dans la direction du pilotage, au coté des services de statistiques avec lesquels il collabore déjà étroitement.

De facto, il perdra donc la dimension régionale que lui conférait son rattachement au Pôle pour devenir prioritairement d'Observatoire de l'UdS, financé comme tel sur les ressources de l'université (salaires des personnels, crédits de fonctionnement et d'infrastructures).

Néanmoins, il est proposé que les travaux de l'ORESIPE dont l'UdS et ses partenaires souhaiteront préserver la dimension régionale, fassent désormais l'objet de **contrats d'objectifs** dans lesquels l'on précisera, au cas par cas :

- les objectifs et le périmètre des travaux réalisés ou coordonnés par l'Observatoire ;
- les modalités de mise en œuvre et les engagements réciproques de chaque partenaire pour atteindre ces objectifs (moyens financiers et/ou humains, collaborations, travail en réseau).

Pourraient ainsi faire l'objet de contrat d'objectifs

- la brochure « Les chiffres des universités d'Alsace » dans un partenariat UdS/Région Alsace
- l'élaboration d'outils d'aide à l'orientation et les études sur les parcours étudiants (suivis de cohortes) ; UdS/UHA/Rectorat
- le « Portail des formations » (UdS/UHA) qui a par ailleurs vocation à être piloté et suivi hors l'ORESIPE lorsque celui-ci sera intégré à la direction du pilotage
- les enquêtes d'insertion professionnelle (Université de Strasbourg/UHA)

Le fonctionnement de l'ORESIPE

Moyens humains

- **Direction** : un enseignant-chercheur bénéficiant d'une décharge de service de 0,25 ETP
- un **ingénieur d'études** (IGE) titulaire sur un poste gagé à la charge du Pôle (rattaché à l'URS ; Etienne Guidat)
- un **IGE contractuel**, recruté par le Rectorat (avril 2007) et mis à disposition de l'ORESIPE (Céline Monicolle)

La création d'un poste d'IGE au 01/12/08 (obtenu dans le cadre du projet « plate-forme d'insertion professionnelle » déposé en 2007 par les universités d'Alsace, et rattaché à l'ULP) devrait permettre de recruter un deuxième chargé d'études à l'ORESIPE.

L'emploi d'IGE contractuel relevant du rectorat devrait être reconduit pour l'année 2008/09, et permettre de poursuivre les travaux conduits dans le cadre de la convention de partenariat qui lie le Pôle (ORESIPE) et le Rectorat.

Une partie du temps de travail d'une secrétaire du Pôle était dévolue à l'ORESIPE. Il semble indispensable qu'un **soutien pour l'ensemble des travaux de secrétariat au sein de la direction du pilotage soit assuré.**

Moyens financiers

L'ensemble des recettes (**135 960 €** en 2008) de l'ORESIFE relève :

- de la contribution de chaque université au fonctionnement, soit 14 000 € par université soit **56 000 €**
- de la dotation inscrite au contrat quadriennal du Pôle (**37 500 €**)
- d'un complément de dotation sur budget du Pôle (**42 160 €**)

A noter, aucun soutien régional au titre de l'ORESIFE

Les dépenses se partagent :

- **rémunérations** contractuelles (stagiaires) et vacations des étudiants recrutés pour contribuer aux travaux de l'ORESIFE (*contributions indispensables compte-tenu de la charge de travail et du nombre réduit de personnels permanents*) / **31 000 €**
- **fonctionnement** (publications, missions, formation des personnels, acquisition de matériels) / **24 000 €**
- **salaires** : 2 postes d'IGE, poste gagé (E. Guidat) et poste gagé RL / **80 960 €**

Remarque : La mise en œuvre du portail a été financée par la Région Alsace (crédits UNERA. Aucun crédit spécifique n'est actuellement prévu pour la maintenance et l'actualisation du portail (traduction, saisie des fiches par des vacataires, maintenance ou évolution Profetes...)